

RCS : MONTAUBAN

Code greffe : 8201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTAUBAN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00029

Numéro SIREN : 847 150 299

Nom ou dénomination : FID SUD MONTAUBAN

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt 2683

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Pour copie certifiée conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Roc' followed by a long, sweeping horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : SARL FID SUD MONTAUBAN

1 | 2 |

Adresse de l'entreprise 35 Rue Pierre Gamarra BP 539 82005 MONTAUBAN CEDEX

Durée de l'exercice précédent *

1 | 2 |

Numéro SIRET * 8 4 7 1 5 0 2 9 9 0 0 0 2 6

Néant ☐ *

				Exercice N clos le,	
				3 1 1 2 2 0 2 1	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	6 207	
	Fonds commercial (1)	AH	AI		798 606
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	106 947	253 171
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		35 124
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	BI		22 847
	TOTAL (II)	BJ	BK	113 155	1 109 748
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM		
	En cours de production de biens	BN	BO		
	En cours de production de services	BP	BQ		29 070
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS		
	Marchandises	BT	BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW		
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	64 878	772 618
	Autres créances (3)	BZ	CA		52 579
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE		
	Disponibilités	CF	CG		248 551
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)	CJ	CK	64 878	1 102 819
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	178 032	2 212 567
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2022

Désignation de l'entreprise		SARL FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *			
				Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :200 000...)			DA	200 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	20 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	919 215		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	256 008		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	1 395 223		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	277 992		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	232 200		
	Dettes fiscales et sociales			DY	291 550		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	15 601		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	817 344			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 212 567			
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
			Écart de réévaluation libre			ID	
			Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			BF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	617 510		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		SARL FID SUD MONTAUBAN				Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens *	FD		FE		FF		
		FG	2 446 090	FH		FI	2 446 090	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 446 090	FK		FL	2 446 090	
	Production stockée *					FM	5 680	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	44 981	
	Autres produits (1) (11)					FQ	213	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 496 964
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 120 204
	Impôts, taxes et versements assimilés *						PX	21 869
	Salaires et traitements *						FY	711 653
	Charges sociales (10)						FZ	228 158
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements *				GA	28 174
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	15 502
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 150 945
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	346 019	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	1 922
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	593
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
	Total des produits financiers (V)						GP	2 515
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 987
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
	Total des charges financières (VI)						GU	1 987
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	528	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	346 547	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL FID SUD MONTAUBAN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	305		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	305		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	4 878		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	4 878		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(4 573)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ			
Impôts sur les bénéfices *			HK	85 966		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	2 499 784		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	2 243 776		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	256 008		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	500	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	10 808	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N			
Cession Immobilisations			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
Indemnisation clients			4 878			
Rentrées créances amorties				305		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

ANNEXE

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 212 566,68 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 256 008,05 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 14/03/2022 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.
- En cours de production de services : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

Conformément aux principes comptables applicables en France, la pandémie de COVID-19 est un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui ne donne pas lieu à une modification du bilan et du compte de résultat clos au 31 décembre 2019. Ainsi tous les postes du bilan et du compte de résultat sont comptabilisés et évalués sans tenir de conséquences de cet événement.

2.2.1 - Sans impact sur l'activité de l'entreprise

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2020.

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 798 606

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	798 606		798 606	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	798 606		798 606	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 1 222 903

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	804 813			804 813
Immobilisations corporelles	263 053	103 263	6 198	360 118
Immobilisations financières	53 911	4 060		57 971
TOTAL	1 121 777	107 323	6 198	1 222 903

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 113 155

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	6 207			6 207
Immobilisations corporelles	84 971	28 174	6 198	106 947
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	91 178	28 174	6 198	113 155

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Logiciels	6 207	6 207	0	1 ans
Fonds commercial	798 606	0	798 606	Non amortiss.
Agencements montauban	336 806	89 826	246 980	de 5 à 10 ans
Agencs install. montech	1 440	1 440	0	10 ans
Mat.bureau et informatique	1 768	1 768	0	de 1 à 10 ans
Mobilier montauban	18 942	12 751	6 191	de 2 à 10 ans
Mobilier montech	1 163	1 163	0	7 ans
TOTAL	1 164 931	113 155	1 051 777	

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 912 922

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	22 847		22 847
Actif circulant & charges d'avance	890 075	890 075	
TOTAL	912 922	890 075	22 847

3.4 - Provisions pour dépréciation = 64 878

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	73 667	25 384	15 376	18 798	64 878
Comptes financiers					
Total	73 667	25 384	15 376	18 798	64 878

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 7 984

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	315
Autres créances	7 670
Disponibilités	
TOTAL	7 984

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 200 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	200000	1,00	200 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	200000	1,00	200 000

4.2 - Etat des dettes = 817 344

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	277 992	78 159	167 287	32 546
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	232 200	232 200		
Dettes fiscales & sociales	291 550	291 550		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	15 601	15 601		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	817 344	617 510	167 287	32 546

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 185 035

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	87 197
Dettes fiscales & sociales	97 839
Autres dettes	
TOTAL	185 035

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 2 446 090

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 397 711	98,02 %
Produits des activités annexes	48 379	1,98 %
TOTAL	2 446 090	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 85 966

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	346 019		346 019
Résultat financier	528		528
Résultat exceptionnel	-4 573		-4 573
Participation des salariés			
TOTAL	341 974	85 966	256 008

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	21	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	1	
TOTAL	23	0

ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en EUROS

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 7 984

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	315
Clients - factures à établir(418100000)	315
Autres créances :	7 670
Organismes sociaux - produits à recevoir(438700000)	7 077
Produits a recevoir(468700000)	593
TOTAL	7 984

8.2 - Charges à payer = 185 035

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	87 197
Fournisseurs - factures non parvenues(408100000)	87 197
Dettes fiscales et sociales :	97 839
Dettes provisionnées pour congés à payer(428201000)	70 180
Charges soc./ prov.c.p. deduct.(438691000)	24 788
Cet cfe cvae à payer(448610000)	85
Cufpa à payer(448630000)	2 785
TOTAL	185 035

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en EUROS

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2021 12 mois	31/12/2020 12 mois	31/12/2019 12 mois	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
b) Nombre d'actions émises	200 000	200 000	200 000	200 000	200 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	2 446 090	2 416 550	2 370 518	2 261 689	2 162 087
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	361 725	383 535	387 093	343 751	360 457
c) Impôt sur les bénéfices	86 063	101 362	91 114	79 576	103 076
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	275 662	282 173	295 979	264 175	257 381
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	256 277	272 084	237 040	238 445	257 372
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1	1	1	1	1
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1	1	1	1	1
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés	23				
b) Montant de la masse salariale	711 653	729 372	792 979	791 380	716 566
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	228 158	234 997	268 774	265 909	233 771

Observations complémentaires

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Présenté en EUROS

[illegible]

Observations complémentaires

FID SUD MONTAUBAN
SAS au capital de 200.000 euros
Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau
de l'Ordre des Experts-Comptables d'Occitanie
Société de Commissaires aux Comptes membre de la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes de TOULOUSE
Siège Social : 35 rue Pierre GAMARRA 82000 MONTAUBAN
847.150.299 RCS MONTAUBAN

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 09 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et décide d'affecter le bénéfice de 256.008,05 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	256.008,05 Euros
A titre de dividendes aux associés Soit 0,90 Euros par action	180.000,00 Euros
Au compte « Autres Réserves » le solde	76.008,05 Euros

Le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 0,90 Euros par action. Il sera mis en paiement à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 180.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'assemblée générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT		REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2020	180.000 €		
2019	150.000 €		
2018	140.000 €		

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 09 JUIN 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme
Le Président**

